

fut pas de leur « activisme haineux, mais bien de l'antisémitisme d'État fondé sur la politique de collaboration du gouvernement de Vichy, que les quelque 2 000 « Juifs », recensés en Bretagne en 1940, eurent à souffrir » (p. 23), idée qui est reprise dans la conclusion (p. 377). Cette insistance à vouloir atténuer la responsabilité du mouvement breton d'avant 1945 tout en reconnaissant ses errements n'est guère compréhensible car l'antisémitisme d'État (qui mit en œuvre ses propres ordonnances et pas seulement celles des nazis) n'aurait pu développer sa politique ignoble s'il n'avait trouvé dans le pays des complices parmi lesquels, en Bretagne, les nationalistes, dont il serait bon, une fois pour toutes, de cesser de minimiser la responsabilité. On peut s'interroger, par ailleurs, sur la pertinence de l'emploi de la notion de *diaspora* pour les Bretons, pour lesquels il n'y a pas eu de traumatisme ni de violence au départ comparable à ceux qu'ont pu subir les Juifs ou les Noirs, à qui ce terme est de plus en plus associé. Le lien entre migration et identité n'est pas démontré. Le séjour des Bretons à l'extérieur a permis à un grand nombre d'entre eux de prendre conscience de la Bretagne et de dépasser l'horizon de leur commune, de leur « pays » ou de leur département, et pour certains de s'identifier à elle, en cherchant à mieux connaître son histoire, sa langue, sa culture ; d'autres ont simplement voulu s'intégrer là où ils s'étaient installés et, pour cela, gommer tout ce qui pouvait les différencier. Pour la majeure partie enfin de ceux qui sont revenus au pays, l'ambition, modeste, a été de reprendre leur place dans la société locale. Comme l'écrivait Youenn Gwernig, migrant breton parti aux États-Unis, dans son beau poème *Identity* :

« Ils ne savaient plus où ils étaient nés
 Dans un palais ? une chaumière ? une crèche ?
 Leur chef d'œuvre était d'être né
 Et qu'importe où a pu naître un homme
 Les ardoises du toit se ressemblent partout
 Et la fumée se mêlant au rêve des nuages
 N'apporte que le message
 D'un peu de bois qui meurt. »

Dominique LE PAGE

Yves MATHELIER, *Le breton parlé dans le pays guérandais*, ar gwenranneg, *mémoire d'une amnésie*, Fouesnant, Yoran embanner, 2017, 506 p.

Bertrand LUÇON, *Noms de lieux bretons du Pays Nantais*, préface d'Antoine Châtelier, Fouesnant, Yoran embanner, 2017, 508 p.

Ces deux livres²⁴ sont parus chez Yoran embanner, maison d'édition fondée à Fouesnant par Yoran Delacourt qui se présente comme un éditeur militant indépendantiste

24. A propos de ces deux ouvrages, voir également, dans le présent volume, l'article de Jean-Yves Plourin, « Nantes en Bretagne ? Contribution de la toponymie et de la dialectologie », p. 467-488.

breton dans le cadre européen²⁵. Les textes qu'il publie concernent donc la Bretagne, mais aussi les régions périphériques de la France et de l'Europe. Les questions linguistiques, toponymiques et onomastiques ont une portée symbolique forte dans ce qui touche aux identités nationales. La revendication concernant le rattachement éventuel de la Loire-Atlantique à la région Bretagne étant d'actualité, tout ce qui se rapporte à ce département entre tout naturellement dans le cadre des préoccupations de l'éditeur. C'est ce qu'il exprime dans un « Aparté de l'éditeur », en conclusion du livre de Bertrand Luçon : « L'appartenance du Comté nantais à la Bretagne ne se discute pas, elle est une réalité historique. Point barre ! » (507) ; « La toponymie est donc une arme politique, mais, manque de chance pour Paris, les Bretons du XXI^e siècle l'ont, eux aussi, très bien compris » (508).

Les deux ouvrages se complètent, puisqu'ils rassemblent ce que l'on connaît de la langue bretonne en Loire-Atlantique et des traces qu'elle y a laissées en toponymie. Leur grand intérêt est d'avoir réuni des données éparpillées dans des revues et travaux variés, ce qui fait qu'ils serviront de référence à quiconque se penchera désormais sur ce problème.

Yves Mathelier, postier de profession, est natif de Guéméné-Penfao en Loire-Atlantique. Il a appris le breton très jeune et a suivi l'enseignement de Christian-J. Guyonvarc'h à l'université de Rennes. Son livre comprend la publication des textes source (6-35), un dictionnaire (39-344), un index français-breton de Guérande (345-367), bien pratique pour rechercher dans le dictionnaire ; un chapitre intitulé « la prononciation du breton guérandais » (369-390) ; une grammaire (391-466) ; une étude sur « la place du breton du Bourg-de-Batz dans l'espace linguistique de la Bretagne » (467-480), et enfin une courte partie diachronique intitulée « Histoire de la langue bretonne dans le pays nantais » (481-498).

La parabole de l'enfant prodigue est la reproduction publiée dans la revue *Ogam* en 1984 de l'article de Léon Bureau. Yves Mathelier affirme que cette revue est « beaucoup plus accessible que la *Revue celtique* de 1887 » (p. 7). En réalité, la *Revue celtique* est désormais aisément disponible sur *Gallica*²⁶ et bien plus facile à trouver qu'*Ogam* si l'on est éloigné des bibliothèques universitaires. La graphie de Léon Bureau est toute différente de celle ici reproduite. Ainsi le titre original *Er r'huadur prodigæ* comprend-il une syllabe de plus que *Er c'hrwadur prodig*, et on ne voit pas bien ce que la graphie *c'hrw-* apporte de plus que le *r'hu-* originel. La traduction littérale du texte ne peut sembler-il éclairer qu'un lecteur bretonnant, qui pourra ainsi comparer la version guérandaise à la sienne propre. À l'alinéa 6 la phrase bretonne est tronquée par étourderie, et il faut se reporter au dictionnaire pour retrouver *hi voX* « ses cochons ». Il y a çà et là des coquilles, comme *Fañch* traduit par « Français » au lieu de « François »... Mais ce sont des détails. Les textes plus

25. <https://Ces/www.youtube.com/watch?v=paanSwt4fdI>

26. <https://gallica.bnf.fr/accueil/fr/content/accueil-fr?mode=desktop>

récents présentés par Gildas Buron au musée des Marais salants de Batz-sur-Mer en 2006-2007 sont précieux.

Le dictionnaire constitue le corps du texte. Chaque entrée est présentée de manière identique, ce qui facilite la comparaison. Était-il utile cependant de fournir les variantes dialectales dites KLT et vannetaise ? Ce sont des formes normées écrites qui ont évolué selon les variations territoriales successives, depuis la suprématie du breton morlaisien aux ^{xv^e-xvi^e} siècles jusqu'à la naissance du breton vannetais écrit au ^{xvii^e} siècle, puis aux bretons ecclésiastiques départementaux. Premier périodique catholique en breton, les *Annales de la Société de la propagation de la foi* paraîtront en trois versions dès leur création : *Lihereu Brediah er Fé* (1843) pour le Morbihan, *Lizeriou Breuriez ar Feiz* (1844) pour le Finistère, *Lizero Breuriez ar Fe* (1865) pour les Côtes-du-Nord. Ces formes standardisées ne peuvent en aucune façon rendre compte des variétés orales que nous appelons « badumes ». Ainsi l'entrée *mèirf* « ivre » serait selon l'auteur *mezv* en KLT, mot qui n'est nulle part attesté : dans le nord-est on trouve des variantes de *mezo*, vers Lannion-Tréguier *mèw* et vers Paimpol *mé* ou *méf*... Pour le mot *yorc'h* qu'il traduit par « jardin » mais qui désigne en fait le « courtil », il parle du « zh final prononcé c'h », marchant ainsi sur la tête, car c'est la spirante finale qui a été transcrite zh en 1941 et non l'inverse ! De même on se demande à quoi peut servir de savoir que *krapaot*, le français *crapaud*, a pour correspondants *touseg* en KLT, *toseg* en vannetais ? L'auteur indique également à titre de comparaison les mots correspondants dans les langues celtiques d'outre-Manche, ici *kronek* en cornique. En revanche, il ignore une source importante de comparaison : l'idée encore bien ancrée d'une origine purement insulaire du breton²⁷ a éloigné les chercheurs des nombreuses correspondances situées en pays roman. Ainsi Y. Mathelier propose-t-il avec raison une origine archaïque au mot *wéleñ* « pleurer » (335) en rejetant une altération du breton *gouelañ* : s'il avait consulté le *Glossaire étymologique et historique des patois et des parlers de l'Anjou*²⁸ de Verrier et Onillon (Angers, 1908), il aurait effectivement trouvé l'entrée *ouêler* « pleurer avec de grands cris », que l'on connaît aussi en Normandie et qui est à l'origine de l'anglais *to wail*.

Le recours aux « dialectes » dans les deux ouvrages – et aussi dans la plupart des livres généraux traitant de la langue bretonne – n'éclaire pas le raisonnement, bien au contraire. Ce qu'on entend par « dialecte » dans ce contexte renvoie à une ancienne croyance dans l'existence des fameux « quatre dialectes » du breton correspondant au territoire des anciens évêchés d'avant la Révolution. Le néo-

27. Aujourd'hui encore le site officiel de la Région Bretagne continue imperturbablement à affirmer : « Le breton est une langue celtique du groupe brittonique, arrivée en Bretagne avec les migrations des Breton. ne. s en provenance de l'actuelle Grande-Bretagne, entre le ^{v^e} et le ^{vii^e} siècle ». De même l'Office de la langue bretonne déclare sur son site : « Comme les autres langues celtiques actuelles, le breton provient historiquement des îles britanniques. Il est également apparenté au gaulois, langue aujourd'hui éteinte »...

28. Disponible, comme de nombreux autres dictionnaires et glossaires des patois, sur *Gallica* ou *Archive.org*.

breton, inspiré de l'espéranto, les a en quelque sorte essentialisés en créant pour eux des noms en – *eg* (évolution du latin *-ica* dans (*lingua*) *britannica* qui a donné *brezoneg*) : *leoneg*, *tregerieg*, *gwenedeg*, *kerneveg* qui n'ont jamais été en usage parmi les bretonnants. On peut fortement douter de l'utilité du mot *gwenranneg* (recte *gwenranneg*) créé par l'auteur.

La comparaison entre les formes conservées du parler et celles des autres parlers bretons est très intéressante. Ainsi trouve-t-on des traits identiques à ceux du Goëlo comme la conservation d'une spirante finale dans le mot *mèirf* cité plus haut, *piv* « qui », *glèf* « entend » ou *téif* « épais » et aussi la prononciation de la désinence finale de *garou* « aimerai, aimeras », etc. Le *y*- initial de *yorc'h* se retrouve selon la carte 265 « courtil » du *Nouvel Atlas linguistique de la Basse-Bretagne* dans le Vannetais à Ploemeur et Rédéné, mais aussi le long de la frontière linguistique à Lanrodec, Saint-Gilles-Pligeaux, Plussulien et Bothoa, ces quelques particularités évoquant une possible continuité entre des formes orientales du breton anciennement situées au-delà de l'actuelle frontière linguistique et la région guérandaise. Le mot pour « tabac » est *tabake* au lieu du mot breton *butun*, du français *pétun* sorti très tôt d'usage, ce qui pourrait indiquer une arrivée du mot après que la presque île guérandaise eut été coupée du reste de la Basse-Bretagne.

La partie traitant de la phonétique est assez faible. Le vocabulaire qu'utilise l'auteur manque de précision : il utilise lettre, référence à l'écrit, au lieu de consonne ou voyelle, parle d'« agglomération de la consonne finale » au lieu d'assimilation, etc.

Après un exposé des sources (21-32), Bernard Luçon (linguiste de formation et musicien de profession) situe les noms de lieux du pays nantais dans leur contexte géographique et historique ; il discute ensuite de leur graphie, des spécificités de la langue bretonne (35-67), puis, passant au cœur de l'ouvrage, classe les divers toponymes selon leur sens (69-352) : les lieux habités, les odonymes (noms propres des voies de communication), les hommes ; les paysages et l'agriculture, les lieux humides et les cours d'eau ; le bord de mer, les reliefs, la faune et la flore, les marais salants, les noms de communes. Il passe ensuite à une analyse du corpus (371-420) débouchant sur les spécificités phonétiques et langagières dont le bilinguisme dans le pays de Guérande. Plusieurs index permettent de se retrouver aisément dans cette énorme masse de données. On peut regretter le trop petit nombre de cartes, toujours utiles dans ce domaine.

On pourra sans doute aussi discuter telle ou telle interprétation : il est peu de domaines exigeant un tel bagage de connaissances de tous ordres – linguistique, archéologique, historique, géographique –, et on n'est jamais à l'abri d'intuitions parfois malheureuses. La toponymie joue souvent un rôle politique, comme le souligne l'éditeur. Arbois de Jubainville, le maître des études toponymiques françaises, dans ses *Recherches sur l'origine de la propriété foncière et des noms de lieux habités en France* (1890), a voulu, pour étayer une thèse, prouver qu'un très grand nombre de noms de lieux de la France étaient dérivés du nom de leur supposé propriétaire germanique. Ceci a été discuté en

détail par François Falc'hun et Bernard Tanguy dans *Les Noms de lieux celtiques* parus en 1966 dans une collection confidentielle (Les Éditions armoricaines) et malheureusement jamais réédités. Ils démontrent qu'en raison de cette hypothèse la part gauloise dans la toponymie française a été largement minimisée au profit du germanique. Les études bretonnes ne peuvent que s'enrichir de leur double parenté, continentale avec l'héritage gaulois et insulaire avec les langues celtiques apparentées.

Dès 1954, François Falc'hun dans sa thèse *Histoire de la langue bretonne d'après la géographie linguistique* constatait, en traçant des isoglosses sur des cartes de l'*Atlas Linguistique de la Basse-Bretagne* de Pierre Le Roux, qu'il « ressortait avec évidence que, sauf sur le pourtour du pays de Vannes, les principaux faisceaux d'isoglosses ne s'alignaient ni sur les limites des diocèses, ni sur les rivières, ni sur les montagnes ». La véritable explication venait selon lui, et d'après son analyse des cartes, des échanges humains, donc du système routier qui les rendait possibles. Il est le premier à avoir fourni une explication scientifique aux divergences et aux convergences entre les parlers, faisant entrer en ligne de compte l'histoire, la géographie, l'économie dans la linguistique bretonne, précurseur en cela de la sociolinguistique d'aujourd'hui. On remarquera aussi qu'il met à part le pays de Vannes : il a ici aussi avancé une explication allant à l'encontre de mythes solidement ancrés dans l'esprit du public depuis le XIX^e siècle en revenant à l'hypothèse de l'existence d'une origine gauloise du breton, moins influencé par la langue des immigrés bretons au sud qu'au nord. On s'est bien moqué de ses « gauloiseries » à l'époque, d'autant plus qu'il était ecclésiastique ! Mais aujourd'hui de plus en plus d'archéologues (Cunliffe, Demoule, Otte, etc.), de généticiens (Cavalli-Sforza, Oppenheimer), de linguistes (Alinei, Benozzo) montrent qu'il n'y a pas eu une « arrivée » des Celtes provenant d'un hypothétique berceau situé quelque part en Europe centrale, mais qu'ils ont toujours été là, qu'ils sont bien les ancêtres des Armoricains devenus Bretons, ceux-là même qui ont bâti les monuments mégalithiques : rien, en effet, ne suggère l'existence d'un supposé peuple « pré-celtique ». Il est donc tout à fait probable que la frontière entre parlers vannetais et parlers du nord corresponde à celle qui sépare déjà les Osismes des Vénètes.

Dans sa conclusion, Bertrand Luçon constate en note (423) : « Les preuves archéologiques d'une immigration d'outre-Manche se font plus rares dans l'ensemble de la Bretagne ; il n'y en a aucune en pays nantais [...] Au VII^e siècle s'observe en outre un renforcement drastique du contrôle franc sur la Marche de Bretagne qui se solde par la prise de Vannes en 753 : il ne s'agit pas d'une situation favorable à l'extension du breton au sud de la Vilaine. Tout ceci milite en faveur d'une continuité linguistique avec le gaulois, mais c'est un autre sujet (je souligne) ». Il semble au contraire qu'on soit là au cœur du sujet ! Comme le dit si clairement Bernard Tanguy²⁹ :

29. BERNARD, Tanguy, « La limite linguistique dans la péninsule armoricaine à l'époque de l'émigration bretonne (IV^e-V^e siècle) d'après les données toponymiques », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, t. 87/3, 1980. p. 429-462.

« Ce qui fit un temps la force de la zone conservatrice centrée sur Redon devait, à plus ou moins longue échéance, en faire la faiblesse. Il est certain que, gagné au roman, ce nœud fluvial lui ouvrait la zone innervée par le réseau de l'Oust et de la Vilaine. En outre, le réseau routier, en prise directe sur l'axe ligérien, constituait un facteur non moins déterminant de la romanisation. Son importance apparaît nettement au ^{xvi}^e siècle. Si le roman est venu, en quelque sorte, buter sur l'estuaire de la Vilaine, le long de l'axe Nantes-Vannes, il s'est vu ouvrir, la route de Nantes à Brest, par Redon, la haute vallée de l'Oust, du moins jusqu'au niveau de sa bifurcation vers Pontivy, la limite linguistique épousant ensuite le cours supérieur de l'Oust. Au Sud de l'axe Nantes-Vannes et à l'abri derrière les marais de la Brière, la presqu'île guérandaise s'est trouvée épargnée. »

L'originalité du breton guérandais est qu'il constitue une butte-témoin d'une époque où le celtique, que nous choisissons de l'appeler gaulois ou breton, était la langue de la région tout entière, un témoignage précieux sur une étape du recul territorial dudit celtique. Prouve-t-il que la Loire-Atlantique soit bretonne ? Le problème se situe sur un tout autre plan. Ce n'est que depuis la Révolution française qu'on a tendance à lier langue et territoire : la France de 1789 était composée d'un grand nombre de populations linguistiquement diverses, et le français y était minoritaire. L'Allemagne à l'inverse était divisée en une multitude de principautés indépendantes, et être allemand, c'était parler allemand. C'est en partie l'opposition à l'Allemagne qui a incité les gouvernements français à franciser le pays : les Jacobins – issus de l'ancien Club breton – ont eu le désir de faire en sorte que la langue française, langue des Lumières dans l'Europe du temps, fût connue de tous les citoyens conscients afin qu'ils puissent participer activement à la vie démocratique de la République naissante : ils n'ont guère eu les moyens de mettre cette idée en pratique. C'est semble-t-il le sursaut causé par la défaite de 1870 qui a poussé la Troisième République à œuvrer à l'unification politique et linguistique du pays. En 1877 paraît *Le Tour de la France par deux enfants*, à la fois livre de lecture et donc d'apprentissage du français national et manuel d'édification patriotique, civique, historique et moral destiné à faire connaître l'existence de la France au sein des populations majoritairement paysannes repliées sur leur petit coin de terre : il n'y a pas de mot en breton hérité³⁰ pour désigner la France ou les Français. On dit bien *ar Fransizien* pour « les Français », mais les Bretons sont inclus dans cet ensemble, car c'est le contexte des guerres qui a favorisé l'usage de ce mot, comme de celui d'*Anglizien* « les Anglais (de l'armée anglaise) » qui s'oppose au vieux mot *Saozon* « les Saxons, les Anglais » désignant traditionnellement nos voisins d'outre-Manche. Il paraît bien que la notion de correspondance entre langue et nation soit désormais ancrée dans les esprits : *heb brezoneg Breiz ebed* « sans breton, point de Bretagne ». Pour contourner l'apparente aberration que constituerait une Bretagne mi-romane

30. On disait tout simplement France. Le mot *Bro-C'hall* du néo-breton désigne en réalité le Pays Gallo, là où la langue bretonne n'est pas en usage.

mi-celtique dans cette perspective, on entend désormais affirmer que la langue bretonne n'est plus cantonnée à l'ouest mais qu'elle est désormais la langue de toute la Bretagne – au grand dam des militants du gallo qui voudraient, eux aussi, avoir leur propre langue... Il s'agit d'une aporie, dont les conséquences peuvent être importantes : le serbo-croate de feu la Yougoslavie a cédé la place au serbe, au croate, au bosnien, au monténégrin...

Et l'Ille-et-Vilaine, où l'on ne parle plus breton depuis des siècles, faut-il la détacher de la Bretagne ?

Jean LE DÛ

Joël CORNETTE (dir.), *La Bretagne. Une aventure mondiale*, Paris, Tallandier, 2018, 384 p.

Après avoir publié une *Histoire de la Bretagne et des Bretons* (Le Seuil, 2005), *Le Marquis et le Régent. Une conspiration bretonne à l'aube des Lumières* (avec Éva Guillourel) (Tallandier, 2008), une *Histoire illustrée de la Bretagne et des Bretons* (Le Seuil, 2015), ainsi que *La Bretagne révoltée de 1675 à 2013. Colère rouge et concordance des temps* (Sarzeau, Centre d'histoire de Bretagne, 2016), Joël Cornette confirme sa passion pour la Bretagne en publiant ce nouvel ouvrage, collectif cette fois. Auteur de l'introduction, d'un long prologue (« Singulière Armorique »), d'une liste de 17 dates « qui ont fait la Bretagne », d'une chronologie de la Bretagne en 100 dates, d'un lexique, il a écrit en outre plusieurs articles du livre qui se décompose en trois parties. Dans une première intitulée « Terre de légendes » qui débute par une présentation de la civilisation mégalithique (Emmanuel Mens et Vincent Ard), les contributions insistent sur le fait que les Bretons se sont longtemps distingués par leur capacité à créer des mythes et des héros dont Nominoë et le roi Arthur (Amaury Chauou), voire le marquis de Pontcallec (Joël Cornette) ; par la force de leur dévotion – avec les exemples des pèlerinages à Sainte-Anne-d'Auray (Stéphanie Janssen) et aux Sept Saints (Hervé Martin, François Lebrun), et de livres comme les *Trente-six veillées pour la Bretagne* d'Anne de Jésus (1823-1909), paru à Brest en 1869 (Joël Cornette) ; par le caractère peu orthodoxe de leurs pratiques religieuses, ce qui a fait de la Bretagne un laboratoire pour les missionnaires de la réforme catholique que furent Michel Le Nobletz et Julien Maunoir (Joël Cornette). La richesse de leur culture orale symbolisée par les *gwerzioù*, dont certaines se sont transmises – avec des variantes – sur plusieurs siècles, est enfin rappelée grâce à un entretien avec Donatien Laurent.

La seconde partie, plus composite et intitulée « La plus maritime des provinces. De la Renaissance aux Lumières », est constituée par des contributions de Jean Kerhervé sur les conditions de l'intégration du duché de Bretagne au royaume de France, de Didier Le Fur sur la légende d'Anne de Bretagne, de Georges Minois sur le voyage de Dubuisson-Aubenay, d'Olivier Chaline sur la présence des Bretons sur